

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juillet 2025.

Comptabilité - Finances - Marchés Publics

2°/ Vote du budget supplémentaire 2025 du budget principal de la Commune.

3°/ Vote du budget supplémentaire 2025 du budget du camping municipal.

4°/ Vote du budget supplémentaire 2025 du budget du lotissement La Manade.

5°/ Vote du budget supplémentaire 2025 du budget de la Régie des Transport de Port-La Nouvelle.

6°/ Régie des services publics : création de tarifs.

7°/ Marché de fourniture et livraison de matériaux de construction, de matériels et articles de plomberie et d'électricité, articles de visserie, de quincaillerie, petites fournitures et peinture pour les services techniques : attribution de 5 lots.

Intercommunalité

8°/ Constitution de la société publique locale « Grand Narbonne Développement ».

9°/ Constitution du groupement d'intérêt économique ALENIS par la SEM ALENIS et Grand Narbonne Développement.

10°/ ALENIS : rapport des administrateurs de la Commune.

Urbanisme

11°/ Instruction des demandes relatives à l'occupation et au droit des sols : assistance de la Commune de Port-La Nouvelle au profit de la Commune de Tuchan en vue de leur instruction technique.

12°/ Démantèlement du parc éolien « Port-La Nouvelle ».

13°/ Constitution de servitudes pour le renouvellement du parc éolien « Corbière Maritimes ».

Petite enfance - Affaires scolaires - Ressources humaines

14°/ Restauration scolaire : convention de mutualisation relative au service de restauration du Collège La Nadière.

15°/ Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude : approbation de la convention territoriale globale.

16°/ Modification du tableau des effectifs.

17°/ Aide aux devoirs : recrutement de six enseignants dans le cadre d'une activité accessoire.